En cette fin d’année, l’urgence c’est d’augmenter les salaires [Tract PDF]



Quand tout augmente, l’urgence c’est d’augmenter les salaires !

La hausse des prix atteint 4,9 % sur 2023. Sous l’effet de l’inflation nos salaires reculent et remplir le réfrigérateur, payer ses factures ou partir en vacances devient de plus en plus difficile. Pire, 8 millions de personnes, soit un quart des travailleurs, sont aujourd'hui précaires (Observatoire des inégalités, 2023). L'inflation continue, tout augmente, sauf nos salaires. L’inflation est amplifiée par les profits : en Europe 45 % de la hausse des prix est liée aux marges des entreprises (FMI, 2023). La France est championne d’Europe des dividendes versés aux actionnaires, mais pas des augmentations de salaire… Le salaire net c’est pour le mois, le salaire brut c’est pour la vie Plutôt que d’augmenter nos salaires, on ne nous concède que des primes non cotisées, exceptionnelles et individuelles au bon vouloir des employeurs (“prime de partage de la valeur” - dites prime Macron). Il en va de même pour la prime de participation ou l’intéressement qui ne répondent pas à la hausse du coût de la vie et ne comptent pas pour notre protection sociale (maladie, chômage, maternité, paternité, invalidité, retraites). Pour rattraper l’inflation : l'urgence c’est d’augmenter les salaires dans toutes les entreprises et les services ! Dans nos entreprises nous revendiquons : Une hausse générale des salaires Une réouverture des NAO pour augmenter les salaires à minima autant

que l’inflation Auprès du gouvernement nous revendiquons : La hausse du point d'indice des fonctionnaires et les pensions de tous les retraités de 10 % Augmenter le Smic à 2000€ bruts pour un temps plein : pour qu’avec le minimum salarial on vive décemment Une loi pour maintenir le niveau de vie de toutes et tous : l'indexation des salaires sur le Smic et les prix. Quand les prix augmentent, le Smic augmente d’autant automatiquement. Il faut étendre cette loi pour tous les salaires du public et du privé. Ce n’est pas du plus, c’est juste pour éviter le moins. La CGT a proposé ces mesures d'urgence sur les salaires lors de la conférence sociale du 16 octobre 2023. Le gouvernement doit les mettre en œuvre. Dans les branches professionnelles les employeurs doivent : Ouvrir des négociations afin d'acter des augmentations générales de salaire et le rattrapage des inégalités salariales femme-homme Revaloriser les grilles salariales de l'ensemble des catégories professionnelles pour reconnaître les qualifications notamment dans les métiers féminisés du soin et du lien Pour gagner des hausses générales de salaires nous pouvons : Nous mobiliser en s’organisant dans les entreprises et les administrations pour réclamer l’ouverture de négociations salariales Rejoindre la CGT en se syndiquant, la construire ou la renforcer en se présentant aux élections, voter et faire voter La CGT appelle, dans l’unité aux côtés de toutes les organisations syndicales françaises, à participer à la manifestation européenne du 12 décembre 2023 à Bruxelles pour des hausses de salaire et l'égalité femme-homme et contre l'austérité. Avant la fin d’année, organisés et mobilisés nous allons gagner !